L'AN MIL NEUF CENT CINQUANTE DEUX, le vingt neuf mars.

DEVANT Mtre Louis Saul Joyal, Notaire soussigné, résidant et pratiquant en le village de St Cyrille de Wendover, Province de Québec.

A COMPARU:

Madame Louise Guévremont, à St Cyrille de Wendover, veuve de feu L.C.Bilodeau, en son vivant, cultivateur du même lieu.

LAQUELLE a, par ces présentes, vendu avec garantie de tous troubles à M. Hilaire Gagné, entrepreneur du même lieu, à ce présent et acceptant acquéreur.

### DESIGNATION

Un terrain, sis et situé au village de St Cyrille de Wendover, compris dans les limites suivantes: en front au sud ouest, une rue, en profondeur au nord est un certain ruisseau, d'un côté au sud est la ligne du chemin de fer Intercolonial et de l'autre côté, au nord ouest, le terrain de l'acquéreur.

Lequel terrain est connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du Comté de Drummond, pour le Canton de Simpson, comme étant une partie du lot numéro un cinquante cinq(P.1-55) dans le cinquième rang.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives apparentes ou occultes, attachées au dit immeuble.

## ETABLISSEMENT DE PROPRIETE

La venderesse est propriétaire de ce que dessus vendu pour l'avoir acquis par bons titres de propriété dument enregistrés.



10 Auril
52 9 A

علاق سالي والمالية

### TENURE

L'immeuble est sous la tenure de franc et commun soccage.

# ENTREE EN JOUISSANCE ET CONDITIONS

Au moyen des présentes l'acquéreur pourra disposer, comme bon lui semblera de ce que dessus vendu, et il en aura la possession à compter de ce jour à la charge: De payer les frais et honoraires des présentes, enregistrement. De payer les taxes municipales et scolaires et autres impositions tant générales que spéciales à compter de ce jour.

#### PRIX

En outre, la présente vente est faite moyennant la somme de deux cents dollars qui ont été payés comptant, dont quittance.

DONT ACTE, sous le numéro dix sept mille deux cent trente trois.

FAIT ET PASSE au dit lieu de St Cyrille de Wendover.

Après lecture faite, les parties ont signé avec nous Notaire.

Signé

Louise G Bilodeau

Hilaire Gagné

L.S. Joyal N.P.

Vraie copie de la minute des présentes gardé en mon Etude.